

# Mise à jour de juin 2026

Publié le 05/06/2026

- GRH
  - Mettre à jour le gestionnaire de rubriques
  - Revalorisation du SMIC au 1er juin 2026
  - Régularisations
  - Divers
- Budget GRH
  - Divers
- Comptabilité
  - EPRD 2026
- Facturations
  - Gestion commerciale
  - Autres facturations
- Immobilisation
  - Divers
- Compléments de mise à jour
  - Compléments de mise à jour
- Déclaration des mises à disposition 2027

GRH

GRH

# Mettre à jour le gestionnaire de rubriques

La version du programme GRH est 2026.06.01

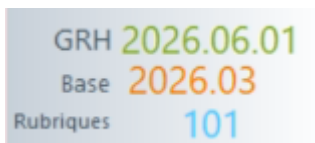
Le gestionnaire de rubriques passe à 101

Vous trouverez dans le lien suivant les modifications qu'il contient :

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/gazette-et-versions-du-gestionnaire-de-rubriques-eig/page/version-101>

Comme d'habitude, le gestionnaire de rubriques ne se met à jour que lors du changement de période.

Dans ce cas; il est nécessaire de forcer cette mise à jour. La version du gestionnaire de rubriques est indiquée sur l'écran principal avec la version du programme.




GRH 2026.06.01  
Base 2026.03  
Rubriques 101

Pour forcer la mise à jour, sélectionnez le menu Option utilisateur/MAJ Gestionnaire de rubriques.

**Cette option est accessible si le configurateur vous permet de modifier le gestionnaire de rubrique.**

Eiggrh



14:08 Options Utilisateur 

- Paramètres Généraux
- Fichiers de base
- Traitements
- Editions
- Autres paramètres
- Traitements divers
- Bilan social
- D.S.N.
- Options utilisateur

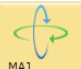



### 1 Préférences de l'utilisateur


Barre de menu réduite

Aspect du menu

  Choisissez l'aspect du menu principal qui vous convient le mieux

### 2 Opérations avancées

-  MAJ gestionnaire de rubriques
-  Analyse du suivi de la paye
-  Terminer le processus Word
-  Informations de connexions

Cliquez sur le bouton  afin d'effectuer la mise à jour. A l'issue de celle-ci, le programme s'arrête. Il suffit alors de le relancer et de vérifier la version

**Le menu *Information de connexions* permet de vérifier qu'aucun utilisateur n'est connecté.**

# Revalorisation du SMIC au 1er juin 2026

A ce jour ( 9 juin 2026), toujours pas de décret mais une communication du BOSS

<https://boss.gouv.fr/portail/accueil/actualites-boss-et-rescrits/actualites-boss/2026/juin/revalorisation-du-smic-a-compter.html>

L'arrêté du 22 mai 2026 porte officiellement le Smic horaire à 12€31 au 1er juin 2026.

Dès l'ouverture de la période de juin, vous pouvez mettre à jour les chiffres selon la méthode habituelle cf. [Mise à jour des chiffres de paye](#)

Pas d'impact sur le calcul de la RGDU

Contrairement aux années précédentes où le Smic avait évolué en cours d'année (2021, 2023, 2024...) il n'y aura pas, pour cette année d'impact sur le calcul de la RGDU. Concrètement, cela veut dire que c'est le Smic au 1er janvier 2026 qui reste la référence pour le calcul du Smic proratisé, et donc du coefficient. Cela reste cependant à confirmer par un décret à paraître.

Par conséquent, une modification de programme a été nécessaire.

## Procédure particulière pour les établissements situés à Mayotte

Les établissements situés à Mayotte n'ont pas le même SMIC. Par conséquent, pour les différencier, une constante générale a été créée : MAYOTTE

Il est absolument indispensable de mettre ce paramètre à OUI. Ainsi, le programme ira chercher la valeur du SMIC au 1er janvier

127	MAYOTTE	Etablissement situé à Mayotte	Oui	Oui
128	AIDEPOSTE		80	80



# Régularisations

## Régularisation cotisation transport

La cotisation transport doit comporter dans la rubrique 81.05 le code Insee commune. Il est désormais possible de saisir ce code Insee dans la saisie de la régularisation

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/dsn/page/regularisation-cotisation-transport>

## Régularisation DSN du bloc 78 pour les OC

Pour une régularisation de l'assiette de cotisation des Organismes Complémentaires (Bloc 78 code 31), il est désormais possible d'indiquer le contrat OC concerné.

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/dsn/page/regularisation-dsn#bkmrk-%C2%A0-7>

# Divers

## Modification de la ventilation des ajustements de taxe sur les salaires

Il est possible de modifier la ventilation du contrat en historique en cliquant sur le bouton adéquat

Modification des ventilations en historique de paye

Élément sélectionné : Contrat 16.1.1.0 - ASSIMILE CADRE ARTICLE 36  
Période de paye de Janvier 2026  
Catégorie comptable : 1001 - Personnel permanent non médical Structure : ET01/0101

Élément concerné :  16.1.1.0 - ASSIMILE CADRE ARTICLE 36  
 Ajustement de taxe salaire

Période de paye :  
2025  
2026  
Janvier

Affectation par poste :

Etab	Poste	Désignation	Répartition
ET01/0101	0011	Salarié	100/100

Affectation générale et analytique :

Etab	Trait	Vent	Code	Désignation	Répartition
ET01/0101			ET01	CCN66 CLASSIQUE/0101 APPR+CPRO+STAG+NC+C	100/100

Ne voir que les éléments ayant une ventilation spécifique.  Voir les ajustements de taxe sur les salaires

Avec la mise à jour, il est désormais possible de modifier l'ajustement de taxe sur les salaires, qui est automatiquement généré lorsqu'un contrat est clos.

## Correction contrôle charge vs DSN sur CTP 669

Dans le contrôle des charges versus DSN, les montants attribués au CTP 669 régularisation des allègements étaient inversés et généraient un écart à tort.

## Taxe d'apprentissage

Pour les stagiaires, il ne sont soumis à la taxe d'apprentissage que sur la partie supérieure au seuil. La rubrique BC\_TAXEAPP a été modifiée en conséquence, cf. <https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/gazette-et-versions-du-gestionnaire-de-rubriques-eig/page/version-100#bkmrk-taxe-d%27apprentissage>

Pour les CDD d'insertion (dispositif de politique publique code 71), ils ne sont soumis que sur la

part supérieure au SMIC. La rubrique BC\_TAP\_CDDI a été créée en conséquence.

```
si ( CONSTANTE( CONTRAT. DSNINTITULE) =60)
alors (
    [ BC_BRUT_URSAFF. MONTANT]
    -
    ( CONSTANTE( CONTRAT. CIVJOURSTRAVAIL) /CONSTANTE( GENERAL. NBJMOISPAYE)
    *CONSTANTE( GENERAL. SMICMENS) )
)
sinon ( 0)
```

Il convient d'affecter cette base de cotisation à la cotisation taxe d'apprentissage pour le régime de type CDDI

## Congé supplémentaire de naissance

La rubrique ABS\_NP\_CSN a été créée. (Gestionnaire de rubrique 101)

plus d'infos : [Version 101 du gestionnaire de rubriques](#)

Plus d'infos : [Congé supplémentaire de naissance](#)

## Signalement du congé supplémentaire de naissance

### **A faire dans EIG (à partir du gestionnaire de rubriques 101) :**

Dans DSN / Paramétrage de la DSN / Rubriques (en haut à gauche) :

Pour la structure S21.G00.60.001 Code 20, il faudra ajouter la ou les rubriques du congé supplémentaire de naissance :



**Gestion des rubriques**

Libellé	Montant	Rattache
<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ S21.G00.60.001 TravailArret.Motif                             <ul style="list-style-type: none"> <li>01 maladie</li> <li>02 maternité/adoption</li> <li>03 paternité/Accueil de l'enfant</li> <li>04 Accident de trajet</li> <li>05 maladie professionnelle</li> <li>06 Accident du travail</li> <li>07 femme enceinte dispensée de travail</li> <li>09 Adoption</li> <li>15 TPT risque maladie</li> <li>16 TPT risque accident de travail</li> <li>17 TPT risque accident de trajet</li> <li>18 TPT risque maladie professionnelle</li> <li>19 Deuil d'enfant</li> <li style="background-color: #e0f0ff;">20 Congé supplémentaire de naissance</li> <li>99 Annulation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ABS_NP_MAL]{ABS_P_MAL}</li> <li>[ABS_P_MATERNITE]</li> <li>[ABS_P_PATERNITE]</li> <li>[ABS_P_TRAJET]</li> <li>[ABS_P_MALPRO]</li> <li>[ABS_NP_AT]{ABS_NP50_AT}{ABS_NP_AT}{ABS_P_AT}</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ S21.G00.65.001 ContratSuspensionAutre.Motif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ABS_P_DEUILENF]</li> </ul>	

Pour signaler le congé supplémentaire de naissance, dans EIG, il faut aller dans DSN / Gestion des arrêts de travail

Puis cliquer sur :

- Ajouter
- Créer un nouvel arrêt de travail pour un nouveau contrat

Il faut ensuite sélectionner le salarié et son contrat concerné et valider.

La fenêtre suivante s'ouvre ensuite :

**Création d'un arrêt de travail**

Section de déclaration **ET01\0101 38287962500129**      Section du contrat **ET01\0101**

Nom **AFRITE**      Prénom **BARACK**

Matricule **000006**      Contrat **1.1.0**     

Statut            

Motif de l'arrêt

Début de l'absence       

Fin prévisionnelle        Date de fin d'arrêt de travail prévisionnelle prescrit par le médecin

Pour le motif de l'arrêt, il faudra choisir le code 20-Congé supplémentaire de naissance

Motif de l'arrêt	01-maladie
Début de l'absence	01-maladie 02-maternité/adoption 03-paternité/Accueil de l'enfant
Fin prévisionnelle	04-Accident de trajet 05-maladie professionnelle 06-Accident du travail 20-Congé supplémentaire de naissance

Il faudra également renseigner la date de début de l'absence et la date de fin prévisionnelle, cliquer sur "OK" puis valider.

Wiki disponible : <https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/conges-absences/page/conge-de-naissance-supplementaire>

## Contrat de valorisation de l'expérience (CVE)

Le contrat de valorisation de l'expérience est un dispositif de politique publique (code 83) accessible uniquement pour les natures de contrat CDI.

La rubrique de cotisation CONTRIB\_RET\_EX a été créée afin d'exonérer de contribution patronale spécifique les indemnités de mise à la retraite des salariés en CVE. Elle est calculée automatiquement mais nécessite la mise à jour du gestionnaire de régimes.

Plus d'infos : [Contrat de Valorisation de l'Expérience \(CVE\)](#)

# Budget GRH

# Divers

- Correctif validation des taux employeurs dans une hypothèse
- Correctif de la répartition des charges quand le brut est inférieur à 1 euros
- Correctif copie d'un reclassement depuis un autre CBS

# Comptabilité

Comptabilité

# EPRD 2026

Diffusion des évolutions des cadres EPRD pour 2026

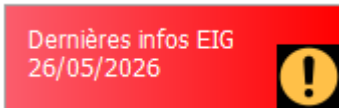
modifications des nomenclatures EPRD pour CRP/CAF/CRP\_PGFP

# Factorizations

# Gestion commerciale

v2026.6.0

## Création d'une gazette d'information



Un bouton apparait sur la page d'accueil de la gestion commerciale. Il vous permet de suivre via notre page wiki les informations en notre possession qui concerne la Gestion commerciale.

Il sera notamment utilisé pour suivre l'actualité de la réforme de la facturation électronique.

Le bouton devient rouge lorsqu'une nouvelle information est disponible et vert lorsque l'utilisateur a accédé à la page wiki.

## Agrandissement de la fonte dans le nouveau format de document

A la demande générale nous avons agrandi la fonte des lignes de factures dans le nouveau format des documents de facturation

## Réforme de la facturation électronique

### **Format Factur-X EN16951**

Le format Factur-X est un des 3 formats socle de la réforme. La version EN 16951 de ce format est celui qui sera demandé. Il était donc primordiale de l'implémenter afin d'assurer la compatibilité avec toutes les Plateforme Agréé dans le cadre de la réforme.

Ce format est donc maintenant disponible dans cette version

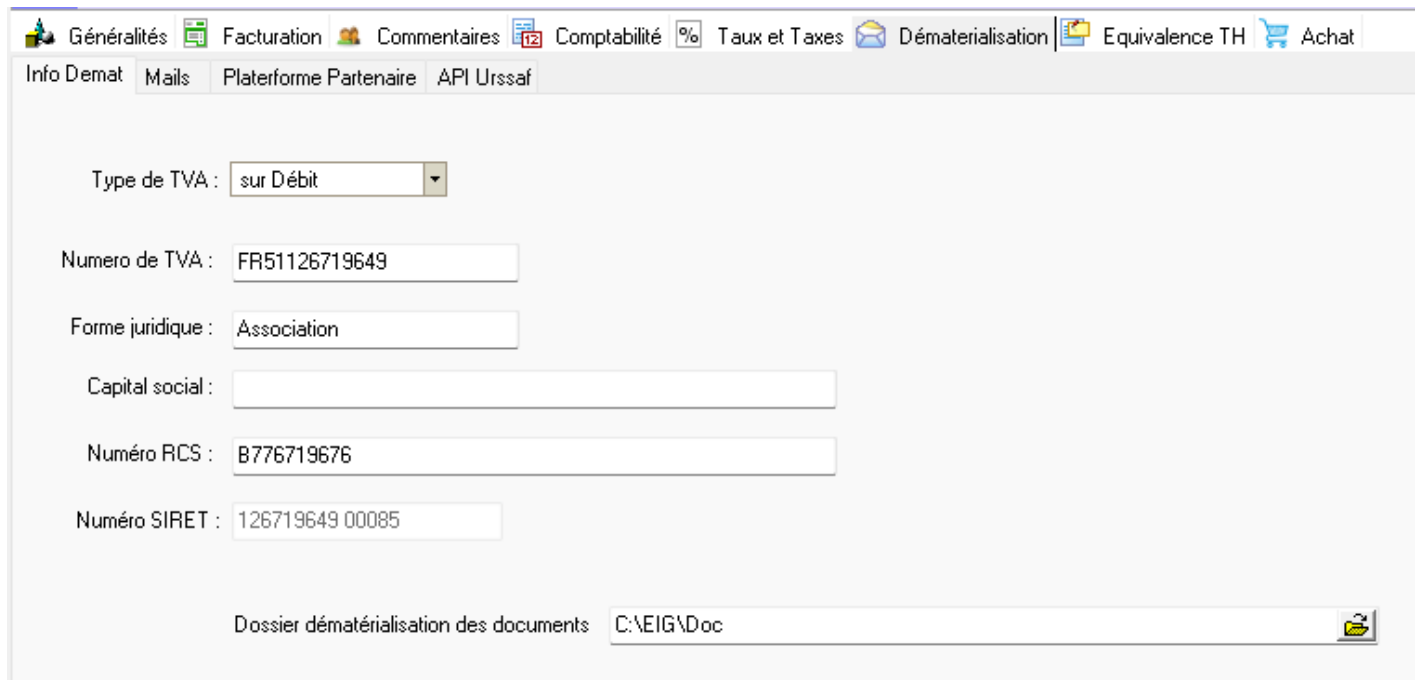
### **Connexion aux API de Yooz**

La connexion au API de Yooz a été réalisée. Elle permet aujourd'hui de gérer le référentiel client en création/suppression et mise à jour.

La transmission des factures est en cours de réalisation et sera livré très prochainement.

Pour ce faire l'onglet Dématérialisation dans la gestion des structures a été repensé et permet de paramétrer l'ensemble des informations nécessaires pour transmettre les factures.

Le premier sous-onglet "Info demat" permet de saisir les informations nécessaires pour votre structure



The screenshot shows a software interface with a menu bar at the top containing icons and labels for 'Généralités', 'Facturation', 'Commentaires', 'Comptabilité', 'Taux et Taxes', 'Dématérialisation', 'Equivalence TH', and 'Achat'. Below the menu bar, there are sub-headers for 'Info Demat', 'Mails', 'Plateforme Partenaire', and 'API Urssaf'. The main area contains the following fields:

- Type de TVA : sur Débit (dropdown menu)
- Numero de TVA : FR51126719649
- Forme juridique : Association
- Capital social : (empty text box)
- Numéro RCS : B776719676
- Numéro SIRET : 126719649 00085
- Dossier dématérialisation des documents : C:\EIG\Doc (text box with a folder icon)

Vous pouvez ainsi indiquer sur cette écran le type de TVA et tus les champs nécessaire au bon remplissage des formats de facture dématérialisée.

C'est sur cette écran également que vous allez pouvoir indiquer le dossier sur lequel les factures au format Facture-X vont être générée. **Cette information est essentiel si vous avez choisi un autre prestataire que Yooz comme plate forme agréée.**

# Autres facturations

## **Facturation prix de journée**

**v2026.6.0**

Gestion des ressources : Correctifs dans la fiche personne et dans les paramètres section

Possibilité d'enlever le filtre établissement dans l'édition des personnes

## **Facturation maison de retraite**

**v2026.6.0**

Correctifs dans l'imports des résidents

# Immobilisation

Immobilisation

# Divers

Ajout de la possibilité de mettre à jour la liste des types immobilisation en mode hypothèse et notamment les types immobilisation du niveau association

# Compléments de mise à jour

# Compléments de mise à jour

## SFX2606040 En préparation

**Publication : en préparation**

**EIGCompta version 3.99.2.5 :**

CRP PGFP :

- Les calculs concernant les comptes 747 et 757 prennent correctement en charge les comptes supplémentaires inclus. (ne concerne que les associations ne respectant pas la nomenclature de référence)

Tarif EHPAD :

- Les calculs concernant les comptes ayant des lignes "dont" prennent correctement en charge les comptes supplémentaires inclus.(ne concerne que les associations ne respectant pas la nomenclature de référence)

**EIG Facturation prix de journée : Version 2026.6.2**

- Correctif de l'extraction des données

**EIG Gestion commerciale : Version 2026.6.1**

- Correctif sur la génération des Factur-X EN16951 qui ne se génèrent pas suite à des problèmes de caractères spéciaux dans les fiches clients
- Implémentation du transfert du référentiel Yooz par API
- Implémentation des transferts des factures par API Yooz

## SFX2606030

**Publication : 18/06/2026**

**EIGCompta version 3.99.2.4 :**

- Correctifs pour le calcul de "GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation hors c/747 et 757", "Produits du groupe 3 autres que ceux-listés ci-dessous" et "GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables & comptes 747/757".

## SFX2606020

**Publication : 13/06/2026**

**EIGCompta version 3.99.2.3 :**

- Correctifs sur la nomenclature CRPP Complet et Tarif EHPAD.

## SFX2606010

**Publication : 10/06/2026**

**EIGGrh : Version 2026.06.2 build 2**

- Correctif contrôle paramétrage DSN : Anomalies signalées à tort
- Correction du différentiel SMIC en convention 51 et 66 : [gestionnaire de rubrique102](#)
- Correction anomalie de calcul de la RGDU, message d'erreur quand le brut est négatif :

Analyse des mots clés :

TGRHInterpreteur.DocalculerRGDU : Instance IcalculRGDU non créée

TGRHInterpreteur.DocalculerRGDU : CalculerAllegement

TCalculRGDU.CalculerMontantsAllegement

La rémunération brute est inférieure à la rémunération hors ENA

Vérifier le paramétrage de la rubrique AGCP\_NUMHREMU

**EIG Facturation prix de journée : Version 2026.6.1**

- Correctif sur les zones complémentaires

**EIGCompta :**

- Amélioration du temps de chargement du traitement des factures.

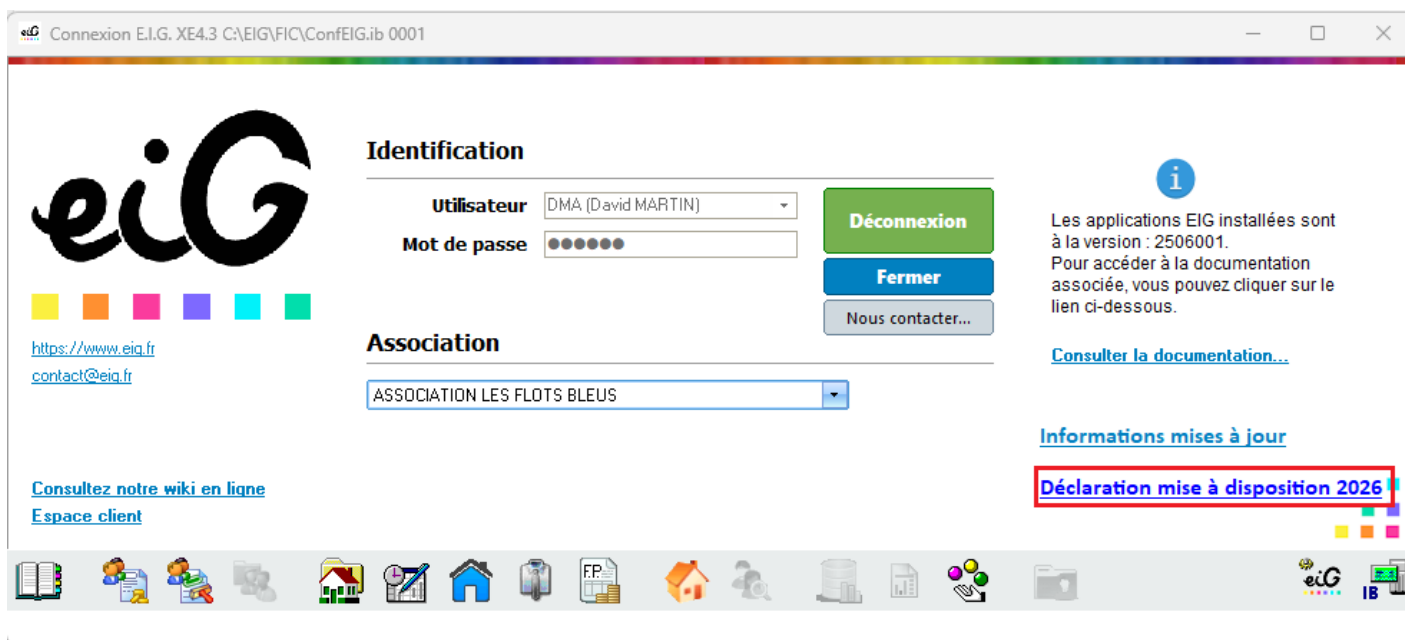
# Déclaration des mises à disposition 2027

Vous devez maintenant déclarer depuis le connecteur eiG les informations qui serviront au calcul des mises à disposition des logiciels eiG pour votre association.

**Attention, cette déclaration est obligatoire. En cas de manquement, vous vous exposez à une interruption de la mise à disposition des logiciels eiG.**

Cette déclaration doit être effectuée entre le 01/07 et le 30/09 de chaque année. Seuls les utilisateurs ayant les droits sur les états de fin d'année en comptabilité peuvent effectuer cette déclaration.

Dans le connecteur, après vous être connecté et si vous avez les droits nécessaires au traitement. Un lien vous invite à accéder à la déclaration.



The screenshot shows a web browser window titled "Connexion E.I.G. XE4.3 C:\EIG\FIC\ConfEIG.ib 0001". The interface features the eiG logo on the left, a navigation menu with icons, and a main content area. The "Identification" section includes a dropdown menu for "Utilisateur" (set to "DMA (David MARTIN)"), a password field, and buttons for "Déconnexion", "Fermer", and "Nous contacter...". The "Association" section has a dropdown menu currently showing "ASSOCIATION LES FLOTS BLEUS". On the right, there is an information icon and a message: "Les applications EIG installées sont à la version : 2506001. Pour accéder à la documentation associée, vous pouvez cliquer sur le lien ci-dessous." Below this is a link "Consulter la documentation...". At the bottom right, there is a link "Informations mises à jour" and a highlighted link "Déclaration mise à disposition 2026".

Une fois que vous avez cliqué sur le lien la fenêtre de déclaration s'affiche.


## Déclaration pour la mise à disposition EIG

c:\EIG\FIC\Asso1000.ib

Adresse mail du déclarant :  (pour l'accusé de réception)No de client EIG :  (voir sur la dernière facture de mise à disposition si inconnu)Base principale :  de votre association

Sélection des bases annexe CSE, SCI, etc... (les bases de tests ou de formations ne comptent pas)

Sélection	Raison sociale	Numéro	SIREN	Classe 6
<input checked="" type="checkbox"/>	SCI Les Flots Bleus	1099	Non lu	
<input checked="" type="checkbox"/>	CSE Association Les Flots Bleus	3900	Non lu	
<input type="checkbox"/>	Formation Flots Bleus	7000	Non lu	
<input type="checkbox"/>	Base de test Les Flots Bleus	8000	Non lu	

SIREN : Total classe 6 :   (année 2024)

Commentaires à transmettre

Vous devez dans un premier temps obligatoirement renseigner les informations suivantes :

- Adresse mail du déclarant (cette adresse mail sera utilisé uniquement pour l'envoi de l'accusé de réception)
- Numéro de client EIG (ce numéro figure sur toutes les factures de mise à disposition que vous recevez mensuellement)
- Choisir dans la liste la base principale de votre association
- Sélectionner ensuite si besoin les bases annexes utilisés dans le cadre de votre gestion (SCI, CSE et autre)

Une fois cette saisie effectuée, vous devez cliquer sur le bouton "Lectures des bases"

Ce bouton va lancer le traitement qui va remplir automatiquement les informations suivantes figurant dans les bases sélectionnées et nous étant nécessaire pour le calcul de votre mise à disposition :

- SIREN de votre association ;
- Total classe 6 de votre association. Ce montant correspond au total des comptes de classe 6 de votre association pour l'année N-2 selon les règles du plan comptable générale. La mise à disposition pour l'année 2026 se basera donc sur le total des comptes de classe 6 de l'année 2024 ;
- SIREN des bases annexes sélectionnées ;
- Total classe 6 des bases sélectionnées ;

Vous ne pouvez pas modifier ces informations. Vous pouvez néanmoins nous transmettre un commentaire à l'aide de l'espace de saisie dédié à cet effet.

Une fois le formulaire rempli, le bouton Déclarer s'active et vous pouvez cliquer dessus pour transmettre à eiG les informations

**Déclaration pour la mise à disposition EIG**

c:\EIG\FIC\Asso1000.ib

Adresse mail du déclarant :  (pour l'accusé de réception)No de client EIG :  (voir sur la dernière facture de mise à disposition si inconnu)Base principale :  de votre association

Sélection des bases annexe CSE, SCI, etc... (les bases de tests ou de formations ne comptent pas)

Sélection	Raison sociale	Numéro	SIREN	Classe 6
<input checked="" type="checkbox"/>	SCI Les Flots Bleus	1099	832955827	1 779,13
<input checked="" type="checkbox"/>	CSE Association Les Flots Bleus	3900	382879625	786,08
<input type="checkbox"/>	Formation Flots Bleus	7000	Non lu	
<input type="checkbox"/>	Base de test Les Flots Bleus	8000	Non lu	

SIREN : Total classe 6 :  (année 2024)

Commentaires à transmettre

pas de commentaire

Une fois la déclaration effectuée, les informations sont transmises à eiG et un mail de confirmation résumant votre déclaration sera envoyé à l'adresse mail du déclarant indiqué.

**Information**

Déclaration effectuée avec succès, un accusé de réception a été envoyé à l'adresse david.martin@lesflotsbleus.fr



Pour votre information quand une déclaration a été effectuée, le lien reste visible sur le connecteur mais il a la couleur grise. Vous avez ainsi la possibilité de modifier votre déclaration.

Le lien disparaît du connecteur à partir du 01 janvier.



<https://www.eig.fr>  
[contact@eig.fr](mailto:contact@eig.fr)

[Consultez notre wiki en ligne](#)  
[Espace client](#)

### Identification

Utilisateur   
Mot de passe

**Déconnexion**

**Fermer**

Nous contacter...

### Association



Les applications EIG installées sont à la version : 2506001.  
Pour accéder à la documentation associée, vous pouvez cliquer sur le lien ci-dessous.

[Consulter la documentation...](#)

[Informations mises à jour](#)

[Déclaration mise à disposition 2026](#)

